

GRANDS MAGASINS ET MAGASINS POPULAIRES



Portrait de branche en régions



35 700

salariés



67 %

de femmes



73 %

de salariés
à temps plein

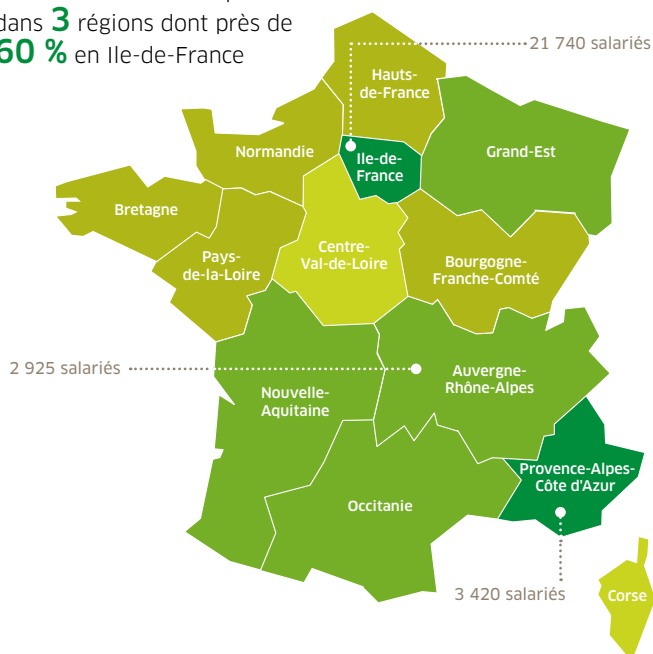


89 %

de salariés
en CDI

LES SALARIÉS

77 % des salariés répartis
dans **3** régions dont près de
60 % en Ile-de-France



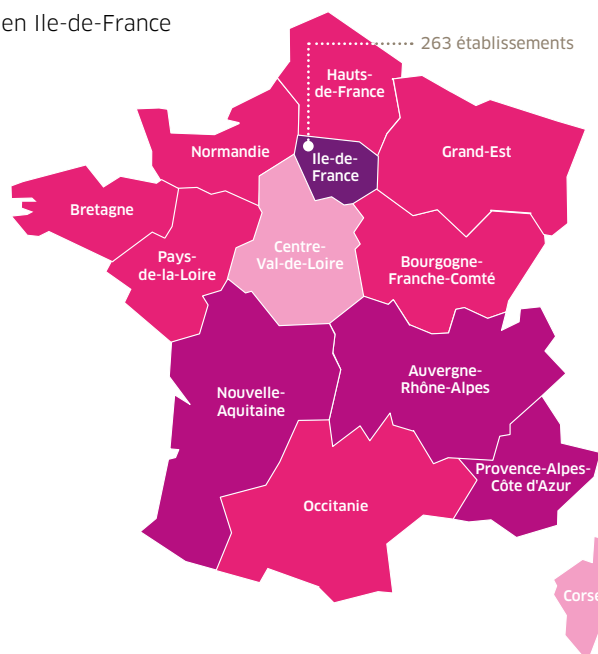
Nombre de salariés par région

- 3 000 salariés et plus
- entre 1 200 et 2 999 salariés
- entre 500 et 1 199 salariés
- moins de 500 salariés

Source : INSEE DADS 2014

LES ÉTABLISSEMENTS

44 % des établissements
sont en Ile-de-France



Nombre d'établissements par région

- 100 établissements et plus
- entre 40 et 99 établissements
- entre 5 et 39 établissements
- moins de 5 établissements

Source : INSEE DADS 2014

La branche des Grands Magasins et Magasins Populaires regroupe à la fois les grands magasins, c'est-à-dire les magasins de grande taille à rayons multiples majoritairement non alimentaires, et les magasins Multi-Commerces, qui ont la même taille qu'un supermarché mais qui réalisent entre 1/3 et 2/3 de leur chiffre d'affaires avec des produits alimentaires.

Ces derniers sont organisés autour de trois filières métiers : le siège, la logistique et les magasins.

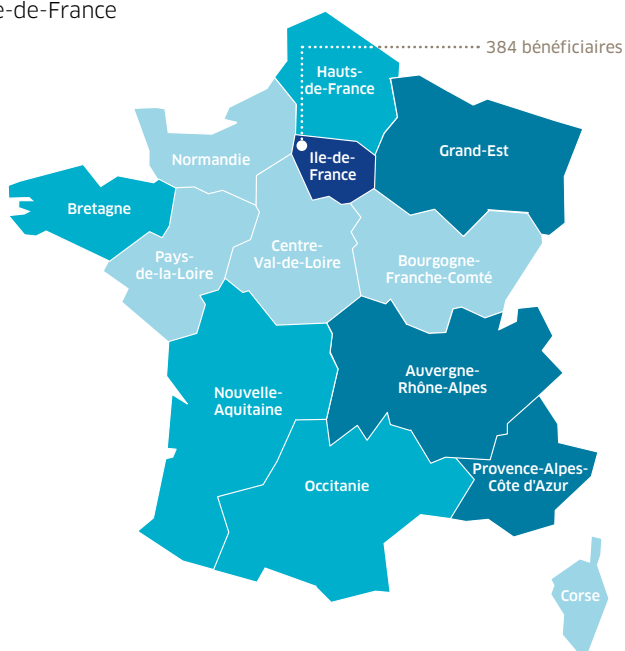
La branche est couverte par la convention collective nationale des grands magasins et magasins populaires du 30 juin 2000 (n°3082).

L'ALTERNANCE SUR LE TERRITOIRE

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

494 contrats engagés en 2016

78 % des bénéficiaires
en Ile-de-France



Nombre de bénéficiaires par région

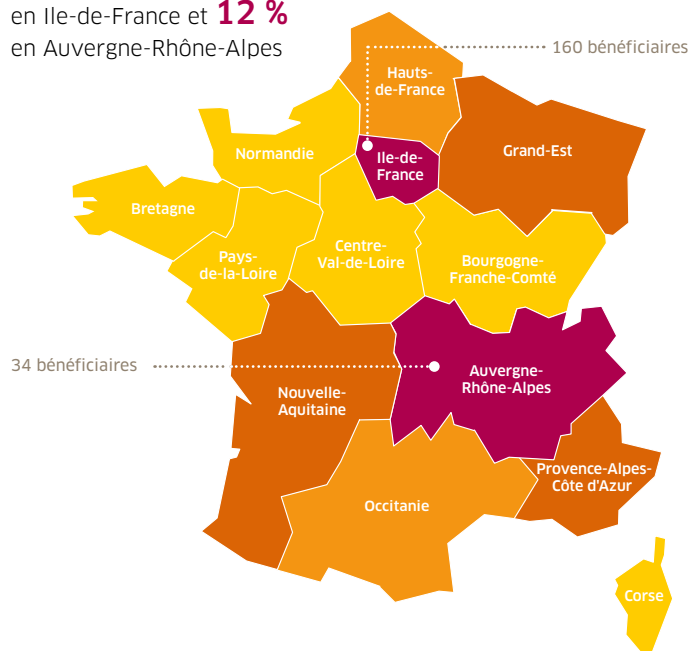
- 50 bénéficiaires et plus
- entre 15 et 49 bénéficiaires
- entre 5 et 14 bénéficiaires
- moins de 5 bénéficiaires

Source : données FORCO - Contrats engagés en 2016

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

275 nouveaux contrats en 2016

58 % des bénéficiaires
en Ile-de-France et **12 %**
en Auvergne-Rhône-Alpes



Nombre de bénéficiaires par région

- 30 bénéficiaires et plus
- entre 10 et 30 bénéficiaires
- entre 5 et 10 bénéficiaires
- moins de 5 bénéficiaires

Source : données DGEFP/Ari@ne - Contrats débutés en 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Forco est habilité en tant qu'OCTA (Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage).

L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF DU COMMERCE A POUR MISSION :



de réaliser un état des lieux quantitatif des emplois, des qualifications et de la formation.



de contribuer à adapter l'offre de formation et à faire évoluer l'offre de certification.



d'assurer une veille sur l'évolution des métiers, des qualifications et détecter les métiers en tension ou émergents.